

VII) FORMATION DE **JUGES DE COMPETITION SKI DE FOND**

INTITULE ABREVIATION	JUGE DE COMPETITION FOND JC (Fond)
PREROGATIVES	Tenue des postes liés à l'organisation et au déroulement des épreuves de ski de fond (Directeur d'Epreuve, Secrétaire de compétition, Juge à l'arrivée, Contrôleur à l'arrivée, Chronométrateur manuel, Starter, Chef du contrôle, Chef du stade, Contrôleur).
PREREQUIS	Etre licencié dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet.
ORGANISATION	Régionale. (Les élèves des Lycées des Pôles Espoirs ainsi que les bénéficiaires de la filière Jeune Officiel de l'UNSS sont dispensés de la phase 2 ci-dessous).
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels.
FORMATION	- 1 <u>En salle</u> → projection d'un visuel sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral). Remise du Livret de Formation <u>Durée</u> : 2h30 - 2 - <u>Evaluation et certification sur le terrain</u> : Tenue (sans notation) de postes variés en situation de course sous le contrôle et les conseils d'un formateur désigné (DT...) qui annotera le Livret de Formation. <u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le Juge ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage), au minimum tous les 5 ans ou à une formation initiale d'un niveau supérieur. Sans mission ni recyclage durant cette période le Juge sera retiré des listes d'agrément.
RECYCLAGE	Les BTR ont la charge du déclenchement des recyclages. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera, si le besoin s'en fait sentir, réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation. A défaut un contrôle de connaissances sur le terrain sera suffisant.

VIII) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION FFS SKI DE FOND**

INTITULE ABREVIATION	DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION FFS SKI DE FOND <i>DTF (Fond)</i>
PREROGATIVES	Assurer, à la demande des BTN ou BTR, les missions prévues par le RIS (Règlement Internationaux du Ski) lors d'épreuves de niveau régional et national.
PREREQUIS	Etre licencié dans un club FFS. Etre âgé de 18 ans à la date de validation du Brevet. Etre titulaire du Brevet de Juge de Compétition depuis 2 ans. (Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves, et également avoir des notions de chronométrage et de gestion informatique des courses.)
ORGANISATION	Régionale.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels.
FORMATION	La formation est programmée sur 2 phases. <u>1^{ère} phase</u> → projection en salle d'un visuel sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral), lecture de bandes de chronométrage, approche de la gestion informatique (inscriptions, résultats, pénalité et homologation) suivi d'un Quizz ou d'études de cas relatifs aux applications du RIS. Visa du Livret de Formation, durée : 2h30 <u>Stage pratique</u> : de mise en situation comme DT assistant sur une course avec un DT formateur. <u>2^{ème} phase</u> → <u>Stage pratique</u> de mise en situation comme DT sur une course avec un DT formateur comme DT assistant qui validera le brevet. <u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le DT ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire (recyclage), au minimum tous les 2 ans. La durée de validité du brevet passe à 3 ans pour toute formation ou recyclage effectué à compter de la saison 2014/2015 (2015). Sans mission ni recyclage durant cette période le DT sera retiré des listes d'agrément.
RECYCLAGE	Les BTR ont la charge du déclenchement des recyclages. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation.

IX) FORMATION DE **DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL SKI DE FOND**

INTITULE	DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONALSKI DE FOND
ABREVIATION	<i>DTI (Fond)</i>

Contactez le responsable français des Délégués Techniques FIS par l'intermédiaire du Bureau Technique Régional.